


BUSINESS CONFERENCE

Mardi 22 septembre 2020

ABILWAYS
BELGIUM

Anciennement 

Grandes innovations pour les entreprises en difficultés :

Stratégies juridiques, financières et pratiques

www.abilways.be

**BUILD
YOUR
SINGULARITY**

Grandes innovations pour les entreprises en difficultés : Stratégies juridiques, financières et pratiques

Les retards de paiement, le ralentissement et les perspectives économiques impactent fortement la viabilité de nombreuses entreprises qui doivent bénéficier de solides solutions.

La journée du 22 septembre vous apportera des clefs face aux problématiques de l'entreprise en difficultés en 2020 et aux défis et opportunités que rencontrent les acteurs qui gravitent autour.

Différents éclairages permettront aux parties prenantes de bâtir leurs nouvelles stratégies.

Cette conférence vous révélera les enjeux des nouvelles réglementations pertinentes et vous aiguillera quant aux meilleures options à la suite des mesures adoptées cette année.

Les tactiques pour financer ou refinancer une entreprise vous seront livrées en fonction des possibilités et contraintes pratiques, financières et juridiques que l'entreprise connaît.

Enfin, les options les plus ingénieuses pour permettre la poursuite des activités de l'entreprise qui doit se réorganiser ou qui est en faillite seront dévoilées.

Participez à cette journée pour rencontrer les plus grands experts du domaine, trouver réponses à vos questions et mettre sur pied vos stratégies.

EN PRATIQUE

COMMENT

- Un programme défini en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes des professionnels
- Des interventions par les plus grands spécialistes du sujet
- Une approche pratique de la matière, au travers d'exemples tirés d'expériences
- Une interaction encouragée avec pour souci de répondre à vos problématiques. Envoyez-nous d'ores et déjà un courriel avec vos questions de sorte que la meilleure réponse puisse vous être apportée le jour J : jfdesaintmarcq@abilways.com

POUR QUI ?

- Dirigeants d'entreprises
- Directeurs juridiques, financiers
- Responsables contentieux et recouvrement
- Responsables crédits et gestionnaires de crédits
- Responsables du financement de projets
- Administrateurs provisoires et mandataires judiciaires
- Contrôleurs financiers, réviseurs d'entreprises et experts comptables
- Auditeurs internes
- Créanciers d'entreprise en difficulté, prêteurs, emprunteurs
- Médiateurs de dettes
- Liquidateurs et curateurs
- Juges des saisies
- Avocats, juristes, conseils, consultants
- Huissiers, notaires

Matinée sous la présidence de
Alain Zenner
Avocat au barreau de Bruxelles (Freshfields)

8.40 Accueil des participants et petit-déjeuner

9.00 Introduction

9.15 Que peuvent faire les chefs d'entreprises en difficultés dans le contexte particulier de la sortie (partielle) du confinement ? Comment s'adapter pour survivre en 1ère urgence ? De quels experts s'entourer ?

- Une situation compliquée pour les entreprises... mais aussi pour les banques et financiers publics
- Des urgences distinctes mais concomitantes : la sauvegarde immédiate de l'entreprise et du patrimoine privé dans un contexte de pilotage à vue des réglementations et soutiens publics... et de responsabilité des dirigeants
- Pas de solution unique mais la croisée des chemins et l'orchestration de trois disciplines-clé complémentaires et incontournables
 - Opérationnel : gestion de crise (et ses outils)
 - Financier : crédits bancaires, soutiens publics et financements alternatifs
 - Juridique : droit de l'insolvabilité et réglementations sanitaires
- Exemples de piège :
 - L'indisponibilité immédiate d'informations basiques indispensables pour obtenir de nouveaux financements
 - Le carcan des approches classiques trop lentes
- Comment se focaliser sur les urgences avec des résultats concrets extrêmement rapides ?
- Attitude de raider vs responsabilité citoyenne

Philippe Vercruyse

Ancien juge consulaire
Executive Transition Management

10.00 Réformes en cours au niveau européen, transpositions et nouvelles législations en droit belge

- Quels sont les projets en cours ?
- Comment se transpose en droit belge de la directive (UE) 2019/1023 du 20 juin 2019 relative aux cadres de restructuration préventive, à la remise de dettes et aux déchéances, et aux mesures à prendre pour augmenter l'efficacité des procédures en matière de restructuration, d'insolvabilité et de remise de dettes, et modifiant la directive (UE) 2017/1132 (directive sur la restructuration et l'insolvabilité) ?
- Facilitation de la PRJ
- Quels sont les apports majeurs et les conséquences les acteurs ?
- Qu'avez-vous intérêt à changer dans votre pratique ?

Yves Brulard

Founder and Partner **DBB LAW FIRM**
Chargé d'enseignement **FUCAM (certificat universitaire)**
Spécialiste Avocat.be en droit de l'insolvabilité
Praticien de l'insolvabilité
Ancien expert de la Commission européenne en insolvabilité

10.45 Break & Networking

11.15 Comment les dossiers d'insolvabilité sont-ils traités par le juge ?

- Quels sont les outils mis à la disposition des entreprises en cas d'insolvabilité ?
- A quoi le tribunal est-il sensible en cas de difficultés ?
- Dans quel cas les dossiers sont-ils transmis au parquet ?
- Combien de séances sont tenues en général ? Comment cela évolue-t-il ces derniers temps ?
- Comment se passe le dépistage ?

Zoe Pletinckx

Juge **TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE FRANCOPHONE DE BRUXELLES**

12.00 Questions & Réponses

Après-midi sous la présidence de

Ivan Verougstraete
Président émérite de la Cour de Cassation
Médiateur agréé

12.30 Lunch

13.30 Quelles techniques de (re)financement privilégié ?

- A quel instrument disponible recourir ? Selon quelles modalités ?
 - Crédit, Emission d'actions, de titres de dette, debtor-in-possession financing (DIP financing) ...
- Les meilleurs choix d'un point de vue stratégique en fonction des aspects financiers, juridiques et de la situation de l'organisation
- Identifiez comment organiser juridiquement l'opération
- Maîtrisez les nouvelles méthodes de levée de fonds
- Approfondissez la dimension stratégique du financement

Charles-Antoine Leunen

Partner, Linklaters **LLP**

Collaborateur scientifique en droit de l'insolvabilité, Instituut Handels- en Insolventierecht **KU LEUVEN**

Sebastien D'Hondt

Member of the Board, Audit and Risk Committee **BANQUE TRIODOS**

Managing Partner **ERNEST PARTNERS**

Board Member **CASH CONVERTERS BELGIUM**

Board Member **INOOPA**

14.15 La poursuite des activités de l'entreprise (transfert, rachat, reprise) dans le cadre d'une PRJ ou d'une faillite

- Comment (faire) racheter ou reprendre l'entreprise en faillite ?
- Techniques et points d'attention
- Incidence de la jurisprudence récente sur les droits des travailleurs en cas de transferts d'entreprises
- Portée de l'effacement
- Dessaisissement
- Pre-insolvency

Nicholas Ouchinsky

Avocat **LEXLITIS**

Assistant **UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES**

Médiateur agréé en matière civile et commerciale

Florence George

Avocate **HENRY ET MERSCH**

Chargée de cours **UNamur**

Break & Networking prévu entre 15:00 et 15.30

16.15 Questions & Réponses

16.45 Fin de la journée

INFOS PRATIQUES

- **Date et lieu de la formation:**
Mardi 22 septembre 2020
 - **Renseignements programme:** Jean-Félix de Saint Marcq - jfdesaintmarcq@abilways.com
- **Pour vous inscrire**, vous avez 3 solutions:
 - En nous renvoyant par la poste votre bulletin d'inscription ci-dessous,
 - Par email book-ife@abilways.com
 - Directement sur notre site internet
- **Participation (+ 21 % TVA):**
 - 565€

Ce prix comprend les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant par virement à notre banque BNP PARIBAS FORTIS, agence Quartier-Léopold, Place du Luxembourg, 14, B-1050 Bruxelles, compte BE98210004689293, au nom d'EFEB SA/NV, avec mention du numéro de la facture.
- **Besoin d'aide ?** Contactez-nous au +32 (0)2 533 10 20 ou help-ife@abilways.com
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

INSCRIPTION

- Dès réception de votre bulletin d'inscription (par mail, papier ou via notre site), nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription.
- Une convocation précisant le lieu vous sera transmise 10 jours avant la formation.
- Afin de connaître nos conditions générales de vente et d'annulation, [cliquez ici](#)

Je m'inscris à la journée «Grandes innovations vis-à-vis des entreprises en difficultés», le mardi 22 septembre 2020

Nom et prénom* _____
E-mail* _____
Fonction _____ Société _____
N° TVA _____ Secteur d'activité _____ Effectifs site _____
Adresse _____
Code postal | | | | | Ville _____
Tél _____ N° de GSM _____
Adresse de facturation (si différente) _____
Signature et cachet obligatoires :

*Indispensable pour vous adresser votre convocation

2411225 WEB